



Photo Benjamin Le Mell

# Synthèse de données des pelouses sèches des Rives du Rhône

**SCOT des Rives du Rhône**

ÉCOSPHÈRE Agence Centre-Est  
17 chemin de la Gloire de Dieu, 38200 VIENNE

13/02/2023



## INFORMATIONS & CONTACTS ●●●

Note rédigée pour : Rives Nature

 Yannick Simon, Chargé de mission Biodiversité

 30 Avenue Général Leclerc, 38200



 rives-nature@scot-rivesdurhone.com

Note rédigée par : ÉCOSPHÈRE Agence Centre-Est

<b>Rédaction du rapport de synthèse</b>	Jean-Louis MICHELOT – Directeur d’agence Alexandre HALLEZ – Chargé d’études
<b>SIG et cartographie</b>	Noémie DUJOUR - Cartographe
<b>Contrôle qualité</b>	Jean-Louis MICHELOT

Étude réalisée par : ÉCOSPHÈRE Agence Centre-Est

**Cette note a été rédigée à partir des études réalisées par Nature Vivante, Benjamin Le Mell et le CEN AURA.**

# SOMMAIRE ●●●

<b>1</b>	<b>Contexte de la mission</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Définitions</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Les études menées de 2013 à 2020</b> .....	<b>6</b>
3.1	Déroulement des études .....	6
3.2	Etat des connaissances .....	9
<b>4</b>	<b>Résultats</b> .....	<b>10</b>
4.1	Localisation .....	10
4.2	Les habitats .....	11
4.3	Les espèces .....	13
4.4	Les enjeux .....	13
<b>5</b>	<b>Perspectives</b> .....	<b>19</b>
5.1	Structurer et Améliorer les connaissances .....	19
5.2	Préserver, restaurer .....	19
<b>6</b>	<b>Glossaire</b> .....	<b>21</b>



## 1 CONTEXTE DE LA MISSION

Les pelouses sèches sont des habitats naturels fragiles et menacés, abritant une biodiversité remarquable et offrant différents services écosystémiques. Des inventaires de pelouses sèches ont été réalisés entre 2013 et 2020 sur le territoire des Rives du Rhône par divers acteurs. Les études ont été réalisées par Nature Vivante, Benjamin Le Mell et le CEN AURA, avec des financements multiples (Scot des Rives du Rhône, EPCI, départements, Région, FEDER, CNR...).

Rives Nature a sollicité ECOSPHERE pour structurer l'ensemble des données, de façon à obtenir une vision globale des connaissances et des enjeux relatifs aux pelouses sèches sur le territoire des Rives du Rhône. Ce premier travail pourrait contribuer à la mise en place de mesures d'études et de conservation pour le maintien des pelouses sèches sur le territoire.

La mission d'ECOSPHERE correspond à quelques jours de travail ; elle a permis une première analyse mais il ne s'agit en aucun cas d'un traitement complet des nombreuses données disponibles.



## 2 DEFINITIONS

Un **habitat** est défini comme une entité écologique de paramètres environnementaux constants (température, humidité, composition du sol...). En complément, vient s'ajouter un cortège d'espèces floristiques et faunistiques adaptées à ces conditions.

A partir de cette définition, il est possible d'établir la distinction entre les prairies et les pelouses.

- Une **prairie** est définie comme un milieu présentant un taux d'humidité moyen à élevé. Ces conditions permettent l'expression d'espèces herbacées ne tolérant pas ou peu le manque d'eau. Ces espèces, très souvent, forment un couvert dense qui établit des conditions hygrométriques favorables à un cortège faunistique.
- Les **pelouses sèches** sont définies comme des formations végétales rases avec un taux d'humidité faible. Les pelouses sont souvent confrontées à des périodes de sécheresses annuelles. Leurs conditions d'établissement préférentielles sont les sols peu épais et souvent en pente, avec faible capacité de rétention. La roche est souvent (mais pas toujours) calcaire ; les substrats sont souvent filtrants, laissant facilement s'infiltrer l'eau (sables, graviers...).

La discipline qui s'attache à définir les habitats est la **phytosociologie**. Elle caractérise les habitats à partir d'un cortège floristique. Près d'une vingtaine de types de pelouses sèches distinctes sont décrites en France. Les caractères pédologiques et le cortège biologique sont maintenant caractérisés à échelle plus fine.



## 3 LES ETUDES MENEES DE 2013 A 2020

### 3.1 DEROULEMENT DES ETUDES

---

Plusieurs organismes locaux et régionaux se sont intéressés aux pelouses sèches depuis de nombreuses années. L'association « Nature Vivante », anciennement « Gère Vivante », a initié en 2013 le projet d'inventaire des pelouses sèches sur son territoire. Un ensemble d'acteurs sont venus apporter leur appui technique sur des problématiques précises (Flavia/papillons, Miramella/orthoptères, CBN/flore, LPO/vertébrés, etc).

Les études de « Nature Vivante » puis de Benjamin Le Mell ont demandé une phase préparatoire de bibliographie et de pré-cartographie pour établir une carte des pelouses sèches potentielle. Sur cette base, des prospections ont été réalisées. En parallèle un référentiel des habitats et espèces associées aux pelouses a été établi.

La phase de terrain a consisté dans un premier temps à confirmer ou infirmer la présence de pelouses sèches. Des inventaires botaniques ont été réalisés et les habitats ont été caractérisés.. Des données sont également sur la faune, et notamment les insectes. L'ensemble des données sont géoréférencées. Le même protocole de saisie des données a été réalisé par « Nature Vivante » et Benjamin Le Mell durant les 8 années d'inventaires.

D'autres parties du territoire ont été inventoriées, d'une façon relativement proche, par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les buts de ces études n'ont pas été forcément les mêmes que celles de Nature Vivante et la méthode employée a été quelque peu différente. Plusieurs informations, comme la faune et la flore, les habitats, l'embroussaillage, etc, ne se retrouvent pas dans les données du CEN, ou sous une structure différente.

Le tableau page suivante présente l'ensemble des données (et couches SIG associées) dont nous avons eu connaissance sur ce thème.



Année d'inventaire	Organisme	Observateur(s)	Département prospecté	Territoire / EPCI prospecté	Couche SIG
2013	Nature vivante	Lucile Béguin ; Ludovic Da Silva ; Marie Line Ferrer ; Nicolas Souvignet	Isere	Est - CA Vienne Condrieu	Faune/Flore Habitats Pelouses
2013	CEN	?	Ardèche	Communes le long du Rhône	Pelouses (avec habitats et classement des sites prioritaires)
2013-2020	CEN	CBNMC ; Camille Villedieu ; Lilian Berard ; Anais Cozzani ; Louise Betremieux	Rhône	Vienne Condrieu - ouest	Pelouses (couche avec peu d'infos)
2014	Nature vivante	Lucile Béguin ; BLM ; Braud Yoan, Léa Girard, Nicolas Souvignet	Isere	Sud - CA Vienne Condrieu Entre Bièvre et Rhône	Faune/Flore Habitats Pelouses Dégradations
2015	Nature vivante	Lucile Béguin	Drôme	Porte de Drôme Ardèche Nord	Faune/Flore ; Habitats ; Pelouses ; Dégradations
2015 / 2018	CEN	BOUCHER Vivien ; LALY Agathe, CHORGNON Guillaume	Loire	Pilat rhodanien est	Pelouses Tableau de données associées
2015-2016	CEN	PIERRON V.	Ardèche	Commune de Préaux	Pelouses (avec habitat)
2016	Nature vivante	Lucile Béguin	Drôme	Porte de Drôme Ardèche Sud	Faune/Flore ; Habitats ; Pelouses ; Dégradations
2017	Nature vivante	LE MELL Benjamin	Nord Ardèche	Annonay Rhône Agglo Nord	Faune/Flore ; Habitats ; Pelouses ; Dégradations
2018	LE MELL Benjamin	LE MELL Benjamin	Nord Ardèche	Annonay Rhône Agglo Est + Porte Drôme Ardèche ouest	Faune/Flore ; Habitats ; Pelouses ; Dégradations
2019	LE MELL Benjamin	LE MELL Benjamin	Nord Ardèche	Annonay Rhône Agglo ouest	Faune/Flore ; Habitats ; Pelouses ; Dégradations
2020	LE MELL Benjamin	LE MELL Benjamin	Nord Ardèche	Val d'Ay + Annonay Rhône agglo sud est	Faune/Flore ; Habitats ; Pelouses ; Dégradations
2013-2020	LE MELL Benjamin	Nature vivante + BLM	Isère, Ardèche, Drome	Toute la zone prospectée par NV	(excel) faune/flore

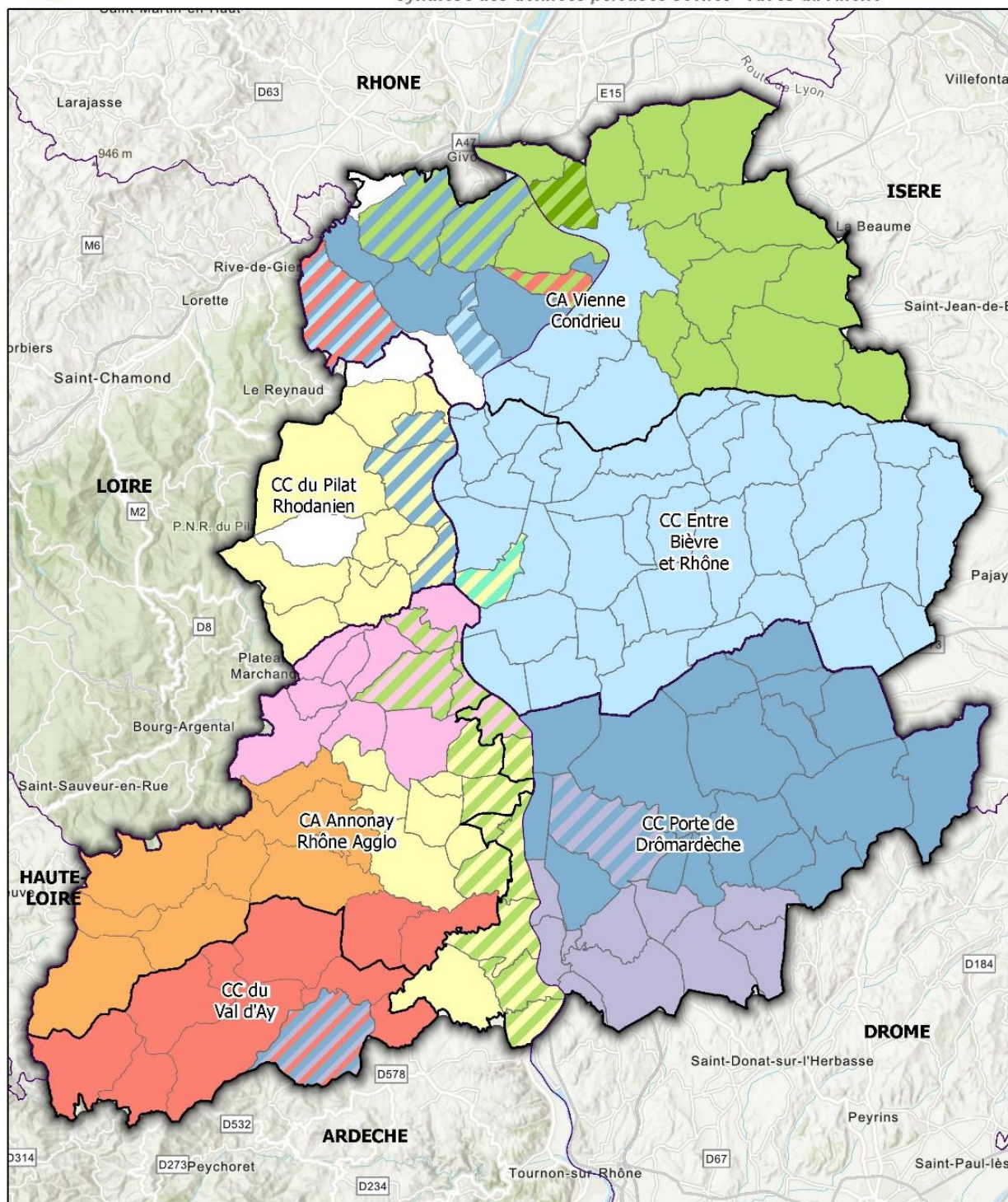
### Liste des études menées sur les pelouses sèches des Rives du Rhône





## Année d'inventaire par commune

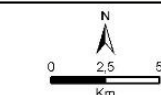
Synthèse des données pelouses sèches - Rives du Rhône



### Année de prospection

2013	2016	2019
2014	2017	2020
2015	2018	Non prospecté

Limite départementale
Intercommunalité
Périmètre de Rive nature



Ecosphère, Rives nature, 2023  
 Source : Nature vivante, CEN  
 Benjamin Le Mell  
 Fond - ESRI ©



## 3.2 ETAT DES CONNAISSANCES

---

Le travail d'ECOSPHERE pour Rives Nature a consisté à :

- Centraliser les différents rapports d'étude et couches associées ;
- Construire une base de données unique à partir des différentes bases produites ;
- Produire de premiers éléments d'analyse, notamment en vue des réunions de Rives Nature.

La base de données est riche d'informations. Des bases aussi complètes restent encore rares dans le monde naturaliste. Elle a l'avantage de fournir une vue d'ensemble de la répartition des pelouses sèches avec pour chaque pelouse une liste d'espèces patrimoniales. Des informations complémentaires sur l'état de dégradation, d'embroussaillage, le pâturage, les potentielles menaces sont aussi citées. Elle constitue une base solide pour la mise en place et poursuite de mesures de maintien et gestion des pelouses sèches.

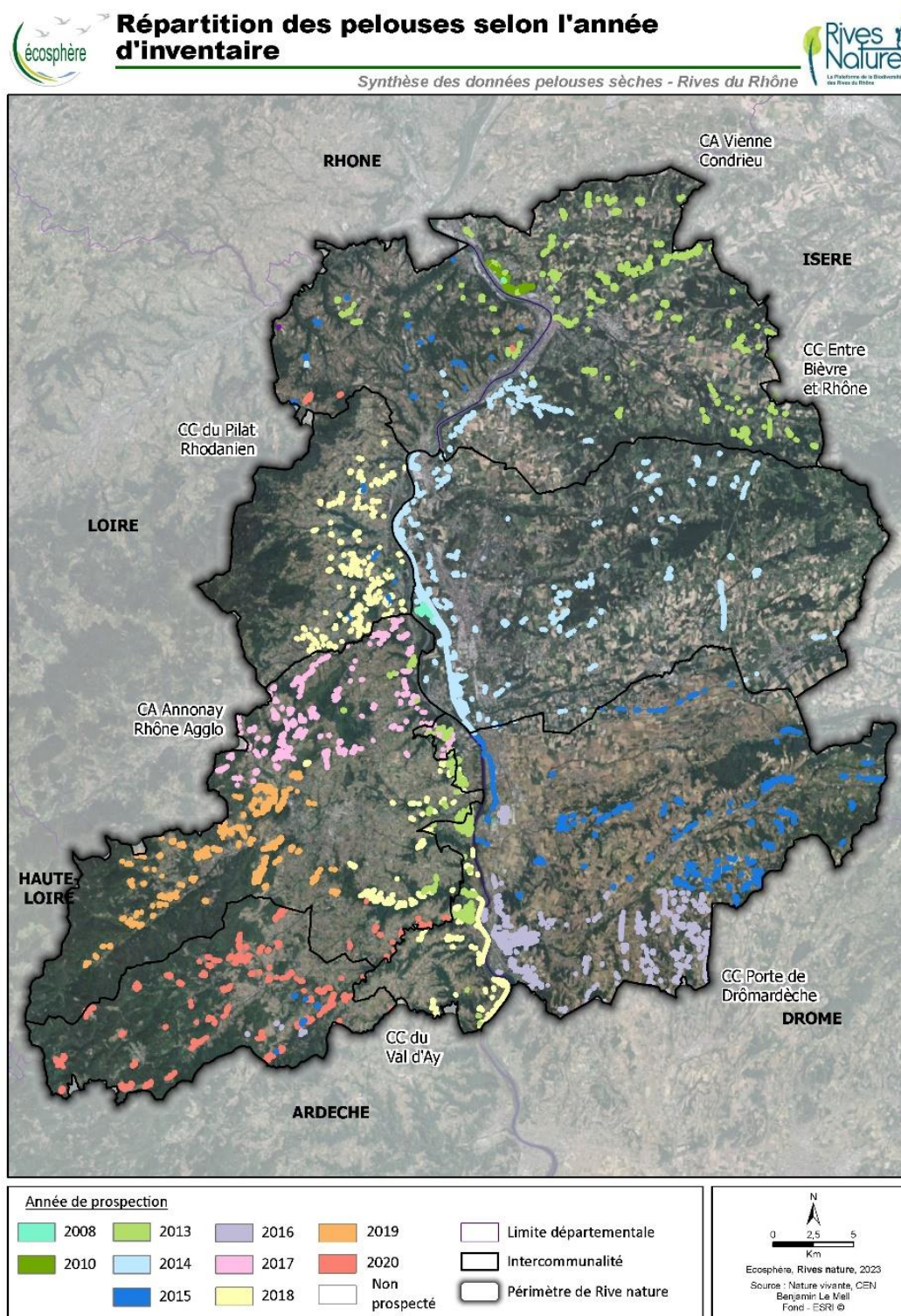
Ces études et cette base de données présentent cependant certaines limites :

- Les inventaires, lancés en 2013, sont pour partie obsolètes ;
- Les inventaires ne couvrent pas l'ensemble du territoire des Rives du Rhône ; 4 communes du Pilat ne semblent pas avoir été prospectées ;
- La base de données a été fusionnée en partie mais elle nécessite une restructuration générale pour harmoniser les différentes sources de données, notamment sur la partie habitat, embroussaillage, dégradations... ;
- Les inventaires ne sont pas exhaustifs, l'accent ayant été mis sur les espèces floristiques et faunistiques patrimoniales. Une bonne base d'espèces communes est néanmoins présente bien que certains groupes soient peu ou pas décrits (champignons, mousses, araignées...)....

## 4 RESULTATS

### 4.1 LOCALISATION

Les différents inventaires ont conduit à l'identification de 1946 polygones. Chaque polygone correspond à une pelouse ; si des polygones sont proches mais séparés par une route, ils forment chacun une pelouse.



On notera que les pelouses sont très largement réparties sur le territoire. Seules 14 communes ne possèdent aucune pelouse identifiée (4 d'entre-elles n'ont pas été prospectées).

Le total des pelouses identifiées couvre 1795 hectares. Dans la réalité, la surface de pelouse au sens strict est plus faible, car ces polygones incluent des surfaces d'autres milieux (prairies, boisements...).

Au total, les pelouses sont des milieux très rares, couvrant une très faible partie du territoire.

Intercommunalité	Surface en ha	% du territoire
CC Porte de Drômardèche	492,9255	1,16%
CA Annonay Rhône Agglo	467,4553	1,46%
CC Entre Bièvre et Rhône	279,4459	0,68%
CA Vienne Condrieu	237,5061	0,57%
CC du Val d'Ay	206,8492	1,40%
CC du Pilat Rhodanien	102,8698	0,71%

On notera que ces habitats sont un peu mieux représentés dans le nord Ardèche, au relief contrasté et aux sols rocheux, que dans le nord Isère, plus artificialisé et plus plat.

## 4.2 LES HABITATS

Un référentiel d'habitat a été défini pour les études de Rives Nature en collaboration avec le CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin). Ce référentiel permet l'uniformité des études à travers les années.

Certaines difficultés méthodologiques interdisent toutefois de produire facilement une liste complète des habitats présents sur le territoire du SCOT (notamment fusion études Nature Vivante – CEN).

A titre d'exemple, 15 types d'habitats ont été identifiés sur la zone Isère rhodanienne et Bonnevaux. L'ensemble des pelouses sèches se distinguent par leurs caractéristiques pédologiques et leurs conditions trophiques, c'est-à-dire leur réserve de nutriments. A titre d'exemple, les pelouses à *Corynephorus* sont caractérisées par des sols sableux très pauvres en nutriments tandis que les pelouses semi-sèches calcaires se développent sur sols argileux et riches en bases.

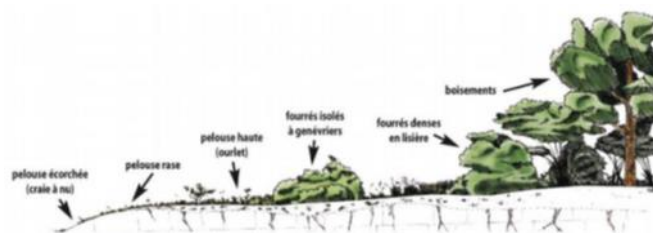
Cette liste ne comprend pas uniquement des pelouses sèches mais aussi des habitats relatifs à la succession écologique des pelouses sèches, à savoir les ourlets, les landes et les fourrés. Ces habitats ont été inventoriés lors de l'étude mais non considérés comme des pelouses sèches lors de la synthèse.

Code Corine biotope / Eunis	Nom de l'habitat	Alliance	Liste rouge Rhône-Alpes (2016)
31.81 / F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	<i>Berberidion vulgaris</i>	-
31.24 / F4.24	Landes ibéro-atlantiques à <i>Erica</i> - <i>Ulex</i> - <i>Cistus</i>	<i>Cisto salviifolii- Ericion cinereae</i>	Vulnérable en Région Rhône- Alpes (VU)
35.23 / E1.93	Pelouses à <i>Corynephorus</i>	<i>Corynephorion</i>	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)
38.1 / E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	<i>Cynosurion cristati</i>	-
34.41 / E5.21	Ourlets xérothermophiles	<i>Geranion sanguinei</i>	-
35.3 / E1.81	Pelouses siliceuses thérophytiques méditerranéennes	<i>Helianthemion guttati</i>	Vulnérable en Région Rhône- Alpes (VU)
34.32 / E1.26	Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	<i>Mesobromion</i>	En Danger critique en Rhône-Alpes (CR)
31.841 / F3.14	Formations tempérées à <i>Cytisus scoparius</i>	<i>Sarothamnion scoparii</i>	-
34.34 / E1.28	Pelouse calcaréo-siliceuse de l'Europe centrale	<i>Koelerio-Phleion phleoidi</i>	Vulnérable en Région Rhône- Alpes (VU)
34.12 / E1.12	Gazons pionniers eurosibériens des sables calcaires	<i>Sileno conicae- Cerastion semidecandri</i>	En Danger en Rhône-Alpes (EN)
35.21 / E1.91	Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines	<i>Thero-Airion</i>	-
34.42 / E5.22	Ourlets mésophiles	<i>Trifolion medii</i>	-
35.11 / E1.71	Gazons à nard raide	<i>Violion caninae</i>	Vulnérable en Région Rhône- Alpes (VU)
34.332 / E1.272	Pelouses médio-européennes du <i>Xerobromion</i>	<i>Xerobromion</i>	En Danger en Rhône-Alpes (EN)
34.11 / E1.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	<i>Sedo-Scleranthion biennis</i>	En Danger en Rhône-Alpes (EN)

Référentiel des habitats utilisés pour l'étude sur la zone  
Isère rhodanienne et Bonnevaux

Différents facteurs expliquent la diversité des habitats liés aux pelouses :

- Successions végétales : colonisation progressive des terrains par la végétation, par exemple après arrêt du pâturage, jusqu'à constitution d'un milieu forestier ;



- Géologie, géomorphologie :
  - o Sols calcaires ou acides
  - o Types de matériaux : substrats rocheux, dépôts sableux ('molasses...), sols alluviaux...
  - o Pente, exposition
- Nature des terrains
  - o Terrains naturels ou artificiels. On note en effet que certains sites artificiels abritent des milieux assimilables aux pelouses sèches ; c'est le cas des digues du Rhône, de plateformes industrielles...
  - o Histoire agricole actuelle ou passée : terrains ayant été labourés dans le passé, actuellement pâturés ou non...

### 4.3 LES ESPECES

De nombreuses espèces ont été relevées sur le site, dont une partie spécifique aux pelouses sèches que ce soit en faune ou en flore. La base de données d'espèces comprend plus de 20 000 observations toutes espèces confondues, portant sur environ :

- 280 espèces de faune
- 660 espèces de flore

### 4.4 LES ENJEUX

Les données collectées peuvent être interprétées au regard des listes rouges des habitats et espèces menacées.

#### 4.4.1 HABITATS

Il est difficile d'établir rapidement une vision globale des habitats et de leur répartition à cause de la structuration des données différentes entre les études de Nature Vivante et celles du Conservatoire d'Espaces Naturel. On peut toutefois noter que de nombreux habitats patrimoniaux existent sur le territoire, avec parfois des niveaux enjeux très élevés. On peut par exemple citer :

- pelouses sur sables mobiles (dunes) à *Corynephorus blanchâtre*
- pelouses calcaires karstiques
- pelouses à *Silène conique* sur sable molassique
- landes basses à cistes
- etc

#### 4.4.2 ESPECES

De nombreuses espèces menacées ont été observées sur les pelouses.

Dans les tableaux ci-dessous, l'ensemble des espèces à enjeu inventoriées sont listées. Elles ne sont pas toutes caractéristiques des pelouses sèches mais peuvent être considérées à enjeux à l'exemple de l'Orchis à fleur lâche, la laïche de Hartman ou du Héron pourpré qui sont des espèces de zones humides, observées lors des prospections ; leur présence dans la liste peut s'expliquer par la topographie offrant une mosaïque d'habitats à hygrométrie variable. Concernant la faune, des espèces comme le Vautour fauve ou l'Hirondelle rustique ne sont pas nicheuses sur les pelouses sèches mais ont été observées survolant les sites.

##### 4.4.2.1 Flore

- Liste des espèces floristiques protégées sur l'ensemble du territoire d'étude

Protection	Nombre	Espèces
Nationale	4	Laïche de Hartman ( <i>Carex hartmanii</i> ) ; Gagée de Bohême ( <i>Gagea bohemica</i> ) ; Marguerite de la Saint-Michel ( <i>Aster amellus</i> ) ; Orchis de Provence ( <i>Orchis provincialis</i> )
Régionale	7	Orchis à fleurs lâches ( <i>Anacamptis laxiflora</i> ) ; Anemone rubra var. rubra ( <i>Anemone rubra</i> var. <i>rubra</i> ) ; Lunetière à feuilles de Chicorée ( <i>Biscutella cichoriifolia</i> ) ; Micrope dressé ( <i>Bombycilaena erecta</i> ) ; Myosotis de Balbis ( <i>Myosotis balbisiana</i> ) ; Esparcette des sables ( <i>Onobrychis arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> ) ; Réséda de Jacquini ( <i>Reseda jacquinii</i> )

- Liste des espèces floristiques menacées à échelle régionale sur l'ensemble du territoire d'étude

Liste Rouge Rhône-Alpes	Nombre	Espèces
En danger	9	Achillée tomenteuse ( <i>Achillea tomentosa</i> ) ; Fléole des sables ( <i>Phleum arenarium</i> ) ; Gesse à vrilles ( <i>Lathyrus cirrhosus</i> ) ; Inule hérissée ( <i>Inula hirta</i> ) ; Laïche de Hartman ( <i>Carex hartmanii</i> ) ; Linaire de Péliissier ( <i>Linaria pelisseriana</i> ) ; Marguerite de la Saint-Michel ( <i>Aster amellus</i> ) ; Polycnème des champs ( <i>Polycnemum arvense</i> ) ; Psilurus aristé ( <i>Psilurus incurvus</i> )
Quasi menacée	13	Anemone rubra var. rubra ( <i>Anemone rubra</i> var. <i>rubra</i> ) ; Cheilanthès de Maranta ( <i>Paragymnopteris marantae</i> ) ; Crassule mousse ( <i>Crassula tillaea</i> ) ; Esparcette des sables ( <i>Onobrychis arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> ) ; Gesse anguleuse ( <i>Lathyrus angulatus</i> ) ; Linaire des champs ( <i>Linaria arvensis</i> ) ; Lunetière à feuilles de Chicorée ( <i>Biscutella cichoriifolia</i> ) ; Oenanthe à feuilles de Peucedan ( <i>Oenanthe peucedanifolia</i> ) ; Passerine annuelle ( <i>Thymelaea passerina</i> ) ; Potentille cendrée ( <i>Potentilla cinerea</i> ) ; Sérapias langue ( <i>Serapias lingua</i> ) ; Trèfle des bois ( <i>Trifolium sylvaticum</i> ) ; Véronique à trois lobes ( <i>Veronica triphyllos</i> )
Vulnérable	1	Orchis à fleurs lâches ( <i>Anacamptis laxiflora</i> )

On citera en outre l'**Alysson du Rhône** (*Alyssum rhodanense*) qui n'est connu à l'échelle mondiale que sur de très rares stations de pelouses sèches de la moyenne vallée du Rhône, dont les coteaux d'Andance. Cette espèce fait l'objet d'un Plant National d'Action porté par le Conservatoire Botanique National du Massif Central.

#### 4.4.2.2 Faune

- Liste des espèces faunistiques protégées sur l'ensemble du territoire d'étude

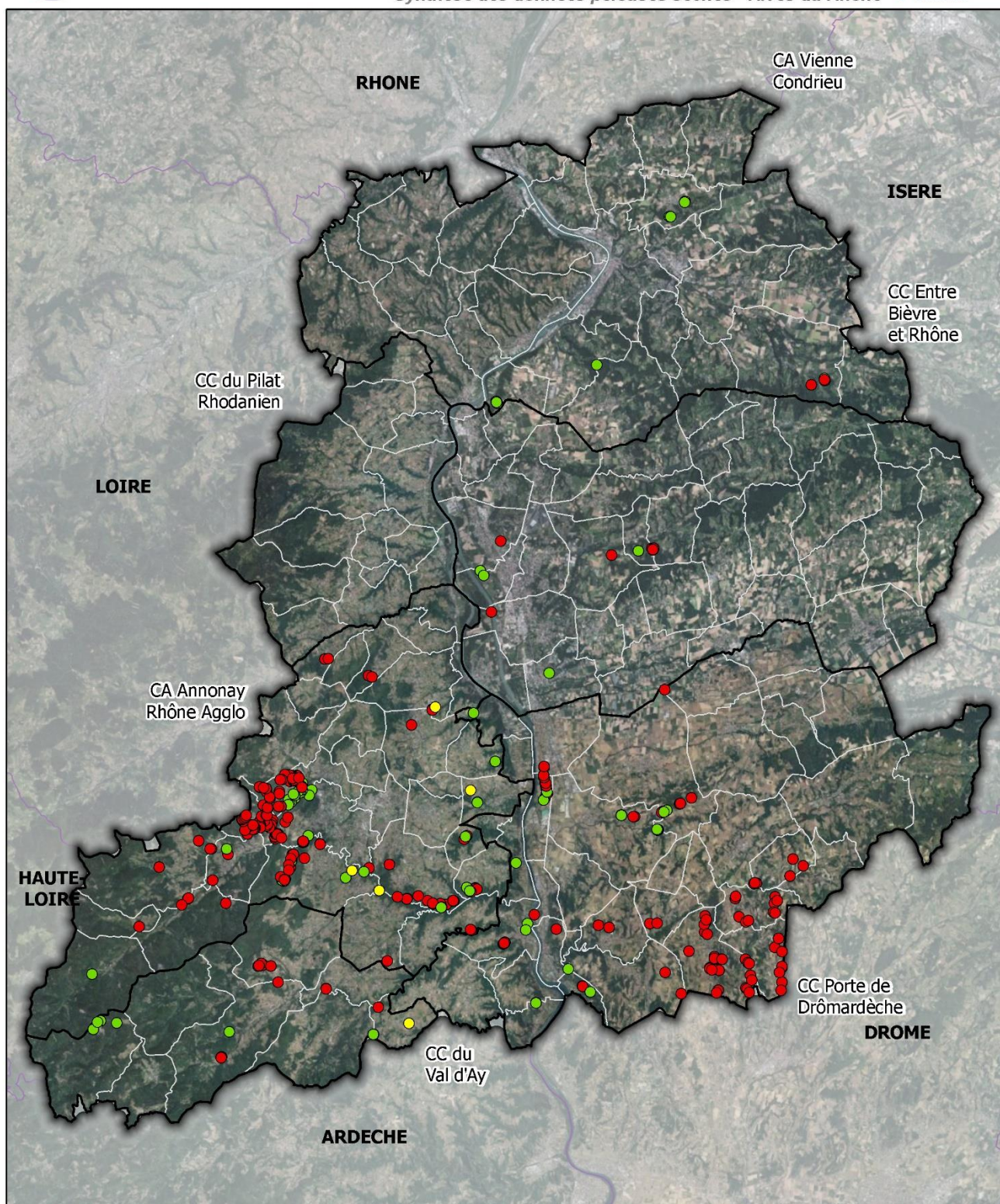
Groupe	Nombre	Espèces
Amphibiens	2	Grenouille rieuse ; Sonneur à ventre jaune
Lépidoptères	1	Azuré du Serpolet
Mammifères	2	Écureuil roux ; Castor d'Europe
Oiseaux	65	Épervier d'Europe ; Aigrette garzette ; Alouette lulu ; Bergeronnette des ruisseaux ; Bergeronnette grise ; Bondrée apivore ; Bruant jaune ; Bruant proyer ; Bruant zizi ; Buse variable ; Chardonneret élégant ; Choucas des tours ; Circaète Jean-le-Blanc ; Coucou gris ; Engoulevent d'Europe ; Faucon crécerelle ; Faucon hobereau ; Fauvette à tête noire ; Fauvette des jardins ; Fauvette grisette ; Fauvette mélanocéphale ; Fauvette passerinette ; Gobemouche noir ; Grand-duc d'Europe ; Grand corbeau ; Grimpereau des bois ; Grimpereau des jardins ; Guêpier d'Europe ; Héron cendré ; Héron pourpré ; Hibou moyen-duc ; Hironde de fenêtre ; Hironde de rivage ; Hironde rustique, Hironde de cheminée ; Huppe fasciée ; Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant ; Lorient d'Europe, Lorient jaune ; Mésange nonnette ; Martin-pêcheur d'Europe ; Martinet à ventre blanc, Martinet alpin ; Martinet noir ; Mésange à longue queue, Orite à longue queue ; Mésange bleue ; Mésange charbonnière ; Mésange noire ; Milan noir ; Milan royal ; Moineau domestique ; Pic épeiche ; Pic noir ; Pic vert, Pivert ; Pie-grièche écorcheur ; Pinson des arbres ; Pouillot de Bonelli ; Pouillot véloce ; Roitelet ? triple bandeau ; Rossignol philomèle ; Rougegorge familier ; Rougequeue à front blanc ; Rougequeue noir ; Serin cini ; Sittelle torchepot ; Troglodyte mignon ; Vautour fauve ; Verdier d'Europe
Reptiles	6	Coronelle girondine, Coronelle bordelaise ; Couleuvre verte et jaune ; Lézard des murailles ; Lézard vert ; Lézard Catalan ; Vipère aspic

- Liste des espèces faunistiques menacées à échelle régionale sur l'ensemble du territoire d'étude

Menace	Groupe	Nombre	Espèces
En danger critique	Oiseaux	1	Milan royal
En danger	Lépidoptères	1	Marbré de Lusitanie
En danger	Oiseaux	5	Bruant proyer ; Héron pourpré ; Hirondelle de rivage ; Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée ; Huppe fasciée
En danger	Orthoptères	2	Criquet des friches ; Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne
Quasi menacée	Coléoptères	1	Lucane cerf-volant
Quasi menacée	Lépidoptères	3	Azuré des Orpins ; Azuré du Thym ; Sylvandre
Quasi menacée	Lépidoptères	6	Agreste ; Azuré du Mélilot ; Cuivré mauvin ; Faune ; Mercure ; Zygène des garrigues
Quasi menacée	Oiseaux	9	Aigrette garzette ; Bondrée apivore ; Buse variable ; Choucas des tours ; Circaète Jean-le-Blanc ; Fauvette grisettes ; Moineau domestique ; Pie bavarde ; Tourterelle des bois
Quasi menacée	Orthoptères	1	Sténobothre nain
Quasi menacée	Orthoptères	1	Criquet des chaumes
Quasi menacée	Orthoptères	1	Criquet des garrigues
Vulnérable	Amphibiens	1	Sonneur à ventre jaune
Vulnérable	Mammifères	1	Lapin de garenne
Vulnérable	Oiseaux	10	Alouette des champs ; Alouette lulu ; Bruant jaune ; Caille des blés ; Gobemouche noir ; Grand-duc d'Europe ; Guêpier d'Europe ; Hirondelle de fenêtre ; Martin-pêcheur d'Europe ; Vautour fauve





Parmi les espèces emblématiques par leur caractère esthétique ou original, on peut citer le Guêpier d'Europe, l'Ascalaphe souffré, l'Empuse etc.

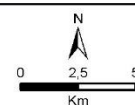




### Statut sur liste rouge régionale

- En danger critique (EN)
- Vulnérable (VU)
- Quasi-menacé (NT)

-  Limite départementale
-  Intercommunalité
-  Périmètre de Rive nature
-  Limite communale



Ecosphère, Rives nature, 2023  
Source : Nature vivante, CEN  
Benjamin Le Mell  
Fond - IGN ©

#### 4.4.3 **SERVICES ECOSYSTEMIQUES ET PATRIMOINE**

Les pelouses sèches constituent des milieux singuliers qui offrent des services à la société.

Le premier service est la production d'herbe pour les **pâturages**. Les éleveurs ont coutume d'emmener leurs troupeaux sur certaines pelouses, voire à les faucher. Cette pratique rend un double service. Il permet de maintenir les milieux ouverts et fournis de la pâture aux troupeaux.

Le second service est la **pollinisation**, les pelouses constituant une zone refuge pour un grand nombre de pollinisateurs.

Aussi nous pouvons citer la **valeur paysagère**. Les pelouses témoignent de pratiques agricoles traditionnelles et offrent un point de vue paysagé ouvert qui donne un caractère singulier à chaque relief. De manière indirecte, elles participent donc à l'attrait touristique et à la qualité du cadre de vie des territoires.

Enfin, certaines pelouses ont un intérêt comme lieu de **chasse**.

#### 4.4.4 **MENACES**

Les pelouses sèches sont considérées comme des milieux en constante régression depuis le XX<sup>e</sup> siècle, à la suite de l'urbanisation et l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles. Sur le territoire étudié il ressort différents menaces d'importances variables selon les départements.

La première menace est la **destruction des pelouses**, notamment par l'extension de l'urbanisation, des infrastructures de transport, l'extraction de matériaux, et la viticulture.

L'**embroussaillage**, lié à la déprise agricole menace également de nombreuses pelouses.

Les pelouses sont aussi impactées par les dégradations anthropiques à savoir les **feux**, les **dépôts de déchets**, les **véhicules motorisés**.

Enfin, on note la présence **d'espèces exotiques envahissantes**. Deux espèces sont assez fréquentes, le Seneçon du Cap et le Robinier. Le premier est généralement ponctuel au sein des pelouses tandis que le second est soit ponctuel soit tend à former des boisements.



## 5 PERSPECTIVES

Quelques préconisations peuvent être formulées pour la poursuite du travail de Rives Nature sur ce thème.

### 5.1 STRUCTURER ET AMELIORER LES CONNAISSANCES

---

#### - Poursuivre la structuration et la valorisation des données

Le travail que nous avons engagé sur la base de données pourrait être poursuivi, de façon à pouvoir pleinement interpréter les données (liste des habitats, statistiques...).

Ces données mériteraient d'être valorisées, par exemple par la production de documents accessibles aux communes et EPCI : fiches par communes...

#### - Mettre à jour la connaissance

Il serait très souhaitable de mettre à jour les inventaires les plus anciens, et en particulier de vérifier l'état des parcelles les plus exceptionnelles par leurs habitats et leurs espèces. Un premier travail rapide serait possible par photo-interprétation.

Une mise à jour pourrait être l'occasion de réfléchir à l'organisation des pelouses dans l'espace, notamment sur le plan des continuités (trames vertes et bleues).

Il pourrait être pertinent de compléter les expertises floristiques et faunistiques en réalisant des relevés standardisés, qui permettraient des suivis dans le temps

### 5.2 PRESERVER, RESTAURER

---

Des actions ont été lancées depuis des années en faveur des pelouses sèches du territoire, notamment dans le cadre du Scot des Rives du Rhône (fiches communales, intégration au Scot, classement en réserves, ENS, actions foncières...). Il serait bon d'en faire le bilan ; elles semblent intéressantes mais partielles. Les pelouses méritent une attention forte du fait de leur caractère remarquable, des faibles surfaces concernées, des menaces qui pèsent sur elles, sur le foncier principalement privé, etc.

Une panoplie de mesures est à disposition pour préserver, ces espaces patrimoniaux. Il est possible de catégoriser ces mesures en 3 axes : la réglementation, la concertation territoriale et la sensibilisation.

L'**application de la réglementation** relative aux espèces et espaces protégés et la prise en compte des pelouses sèches dans les schémas d'aménagement territorial (PLU, SCOT) doivent être appliquées pour une conservation juridique de ces espaces patrimoniaux. Certains sites peuvent également être protégés par des mesures de types Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Les actions d'aménagement du territoire demandent une application ambitieuse de la séquence Eviter-Réduire-Compenser.

La protection peut également passer par une **sécurisation du foncier**, à travers des acquisitions (département dans le cadre des ENS, action des CEN...) ou des conventions.

Certains espaces méritent une **restauration et** une **gestion** : débroussaillage, contrôle de la fréquentation motorisée, etc.

Enfin, des actions de sensibilisation seraient bienvenues : production de documents pédagogiques, sentiers de découverte, visites guidées, etc.



## 6 GLOSSAIRE

**Alliance phytosociologique** Niveau de la taxonomie phytosociologique regroupant des unités de base (= associations végétales) apparentées par leur composition floristique ; les noms des alliances ont une désinence en ion (ex. : *Phragmition*).

**Fourré** Jeune peuplement forestier composé de brins de moins de 2,50 m de haut, dense et difficilement pénétrable

**Lande** Formation végétale caractérisée par la dominance d'arbrisseaux sociaux (ex : lande à bruyères, lande à ajoncs, etc.)

**Mésotrophe** Moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et induisant une activité biologique moyenne

**Ourlet** Végétation herbacée et/ou de sous-arbrisseaux se développant en lisière des forêts ou des haies

**Phytosociologie** Étude scientifique des tendances naturelles que manifestent des espèces végétales différentes à cohabiter ou au contraire à s'exclure ; étude des groupements végétaux ou phytocénoses à l'aide de méthodes floristiques et statistiques, débouchant sur une taxonomie.

**Pelouse** formation végétale rase, parfois écorchée, dominée par les graminées se développant sur sol peu épais et de préférence pentus.

**Prairie** Formation végétale herbacée, fermée et dense, dominée par les graminées et faisant l'objet d'une gestion agricole par fauche ou pâturage

**Xéro** Préfixe signifiant "relatif à la sécheresse"

